

## REFORME EPREUVES CRPE - SESSION 2022

TROIS EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE – 60 POINTS	DEUX EPREUVES D'ADMISSION – 120 POINTS
<p><b>I.1 EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS</b> - 20 points – Durée 3 heures – éliminatoire à 5</p> <p>Appui sur un texte de 400 à 600 mots</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Questions sur la Connaissance de la langue</li> <li>2. Questions sur le lexique</li> <li>3. Rédaction d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré à partir d'un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idée, d'essai) d'environ 400 à 600 mots</li> </ol>	<p><b>II.1 EPREUVE DE LEÇON SUR LE FRANÇAIS ET LES MATHÉMATIQUES</b> – 80 points – Durée : 2 heures de préparation – 1 heure d'épreuve pour les deux disciplines</p> <p>Conception et animation d'une séance pour apprécier la maîtrise disciplinaire et les compétences pédagogiques du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 sujets de leçon, 1 en français, 1 en mathématiques, avec au maximum 4 documents : supports pédagogiques, extraits manuels, traces copies, extrait programmes...</li> </ul> <p>Exposé : 10 à 15 minutes - présentation des composantes pédagogiques Entretien : 15 à 20 minutes pour faire préciser les points utiles</p>
<p><b>I.2 EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES</b> – 20 points – Durée de 3 heures - éliminatoire à 5</p> <p>3 exercices indépendants sur les connaissances disciplinaires</p>	<p><b>II. 2 EPREUVE D'ENTRETIEN</b> – Préparation : 30 min. pour l'EPS – Durée de l'épreuve : 1 heure 05– 40 points</p> <p><b>1) EPS :</b> Sujet proposé par le jury sur un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance. Le candidat choisit le champ d'apprentissage.</p> <p>Le candidat est évalué sur les connaissances scientifiques, la sécurité, les choix pédagogiques, la cohérence avec la programmation et les enjeux de l'EPS Exposé : 15 min + Entretien : 15 minutes</p>
<p><b>I.3 EPREUVE ECRITE D'APPLICATION</b> - 20 points - Durée de 3 heures - éliminatoire à 5</p> <p>Au choix parmi 3 sujets portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sciences et technologies</li> <li>- Histoire, géographie et EMC</li> <li>- Arts (Education musicale, arts plastiques, histoire des arts)</li> </ul> <p>Le jury proposera un dossier (travaux de recherche et documents pédagogiques) Le candidat sera évalué sur la maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer, conception ou analyse d'une séquence ou séance)</p>	<p><b>2) Motivation et CSE</b> Fiche de candidature sur formation et parcours à remettre au préalable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien sur projection dans le métier de professeur, réflexion personnelle, collectif dans l'établissement, envie d'enseigner, son parcours, ses travaux de recherche – 5 minutes +10 minutes entretien avec le jury</li> <li>- MSO en CSE (droits et obligations du PE, institution scolaire, la classe, la sécurité, laïcité...) – 20 min</li> </ul>
<p><b>EPREUVE OPTIONNELLE</b> : LVE (allemand, anglais, espagnol, italien) Ne peut qu'apporter des points supplémentaires. Préparation : 30 minutes- Durée : 30 minutes - 20 points – points retenus uniquement au-dessus de la moyenne Présentation du candidat dans la langue retenue Présentation d'un document didactique ou pédagogique de 2 pages max., évaluation sur comment exploiter le document (objectifs et modalités...).</p>	